

**NOUVELLES EXIGENCES
ET RENSEIGNEMENTS PRODUITS**

1 Le rapport annuel 2009 du Distributeur présente l'ensemble des informations requises à
2 l'article 75 de la Loi sur la Régie de l'énergie. Il intègre, tel que prévu au 5^{ème} paragraphe
3 de cet article, les renseignements additionnels requis qui découlent des diverses
4 décisions rendues par la Régie subséquemment à l'entrée en vigueur de la Loi.

5 La section 1 présente les nouvelles exigences de rendre compte pour le rapport annuel
6 2009 ainsi que les informations relatives au suivi du projet pilote de remplacement de
7 réfrigérateurs éconergivores pour les ménages à faible revenu. La section 2 présente,
8 sous forme de tableau, la liste complète des renseignements divulgués, de même que la
9 référence aux pièces du rapport et aux décisions afférentes.

1 NOUVELLES EXIGENCES

1.1 Décision D-2009-016 (R-3677-2008)

1.1.1 Suivi de la provision pour pannes majeures

10 Dans sa décision D-2009-016¹ émise le 6 mars 2009, la Régie autorisait le Distributeur à
11 substituer la provision pour aléas d'exploitation par un mécanisme de récupération des
12 charges d'exploitation comportant deux volets : une provision annuelle de 8 M\$ pour
13 pannes majeures et un compte de frais reportés pour comptabiliser les coûts des
14 pannes majeures excédant 16 M\$. La Régie demandait au Distributeur de rendre
15 compte, à chaque année dans son rapport annuel, de l'utilisation de la provision pour
16 pannes majeures.

17 L'intégration de cette provision dans les revenus requis s'appliquant à compter de 2009,
18 le premier rendre compte est produit dans le présent rapport annuel à la pièce HQD-2,
19 Document 3.1. Il remplace le suivi de la provision pour aléas d'exploitation.

¹ D-2009-016, page 16.

1.2 Décision D-2009-050 (R-3691-2009)

1.2.1 Suivi du projet de raccordement du poste Anne-Hébert

1 Dans sa décision D-2009-050² émise le 24 avril 2009, la Régie autorise le projet de
2 raccordement du poste Anne-Hébert et demande au Distributeur de présenter, dans son
3 rapport annuel, un tableau d'avancement des coûts réels du projet avec explications des
4 écarts majeurs, ainsi qu'un suivi de son échancier.

5 La présentation requise est produite à la pièce HQD-5, Document 2.6.

1.3 Décision D-2009-080 (R-3688-2009)

1.3.1 Suivi du projet de raccordement du poste de La Romaine

6 Dans sa décision D-2009-080³ émise le 26 juin 2009, la Régie autorise le projet de
7 raccordement du village de La Romaine au réseau intégré et demande au Distributeur
8 de présenter, dans son rapport annuel, un tableau d'avancement des coûts réels du
9 projet avec explications des écarts majeurs, ainsi qu'un suivi de son échancier.

10 La présentation requise est produite à la pièce HQD-5, document 2.7.

1.4 Décision D-2009-081 (R-3698-2009)

1.4.1 Suivi du projet d'ajout de condensateurs sur le réseau de distribution

11 Dans sa décision D-2009-081⁴ émise le 30 juin 2009, la Régie autorise le projet d'ajout
12 de condensateurs sur le réseau de distribution et demande au Distributeur de présenter,
13 dans son rapport annuel, un tableau d'avancement des coûts réels du projet avec
14 explications des écarts majeurs, ainsi qu'un suivi de son échancier.

15 La présentation requise est produite à la pièce HQD-5, document 2.8.

² D-2009-050, page 7.

³ D-2009-080, page 18.

⁴ D-2009-081, page 8.

1.5 Décision D-2009-096 (R-3701-2009)

1 Dans sa décision D-2009-096⁵ émise le 15 juillet 2009, la Régie autorise le projet de
2 mise à niveau du progiciel GE Smallworld et demande au Distributeur de présenter,
3 dans son rapport annuel, un suivi des coûts et de l'avancement du projet.

4 La présentation requise est produite à la pièce HQD-5, document 2.3.

1.6 Décision D-2010-022 (R-3708-2009)

1.6.1 Allègement du processus réglementaire

5 Dans sa décision D-2010-022⁶ émise le 4 mars 2010, la Régie approuve le transfert des
6 parties suivantes de la preuve dans ses prochains rapports annuels :

- 7 • Historique des coûts réels et des impacts énergétiques du PGEÉ ;
- 8 • Description de la dette intégrée d'Hydro-Québec de l'année historique.

9 La présentation requise est produite aux pièces suivantes :

- 10 • Pièce HQD-5, Document 3.4 pour l'historique des coûts réels et des impacts
11 énergétiques du PGEÉ ;
- 12 • Pièce HQD-6, Document 1 pour la description de la dette intégrée d'Hydro-Québec
13 de l'année historique 2009.

1.6.2 Modalités du compte de frais reportés pour les coûts de combustible

14 Dans sa décision⁷, la Régie approuve les modalités d'application du compte de frais
15 reportés pour les coûts de combustible ainsi que les modalités de répartition des écarts
16 par catégorie de consommateurs. Elle demande au Distributeur de présenter dans son
17 rapport annuel les suivis du compte de frais reportés et des achats de combustible ainsi
18 que le détail des écarts de coûts liés au prix du mazout et au volume consommé, selon
19 les principales composantes.

20 La présentation requise est produite à la section 5 de la pièce HQD-4, document 3.

⁵ D-2009-096, page 7.

⁶ D-2010-022, page 16.

⁷ D-2010-022, page 40.

1.6.3 Compte de frais reportés relatif au tarif de maintien de la charge

- 1 Dans sa décision⁸, la Régie autorise la création d'un compte de frais reportés relatif au
2 tarif de maintien de la charge et en approuve les modalités de disposition. Elle demande
3 au Distributeur de présenter dans son rapport annuel un suivi du compte y intégrant les
4 montants agrégés et les réductions par client et ce, de manière anonyme.
5 La présentation requise est produite à la section 6 de la pièce HQD-4, document 3.

1.7 Suivi du projet pilote pour les ménages à faible revenu

- 6 Le Distributeur dépose le suivi du projet pilote de remplacement de réfrigérateurs
7 énergivores pour les ménages à faible revenu dans la pièce HQD-5, document 3.4.

⁸ D-2010-022, page 45.

2 LISTE DES RENSEIGNEMENTS PRODUITS

LISTE DES RENSEIGNEMENTS PRODUITS		
Décision	Renseignements	Pièce
D-2002-175	Conciliation des données réelles statutaires 2009 du Distributeur et des données vérifiées du rapport annuel 2009 d'Hydro-Québec	HQD-2, Document 1
D-2003-93	Conciliation des résultats statutaires et réglementaires du Distributeur + Conciliation de l'actif total statutaire et de la base de tarification au 31 décembre 2009 + Passif présumé du Distributeur au 31 décembre 2009	HQD-2, Document 2
D-2005-34 + D-2004-47	Comparaison de l'état des résultats réglementés du Distributeur et du revenu requis autorisé pour l'année 2009	HQD-2, Document 3
D-2009-016	Mécanisme de récupération des charges d'exploitation associées aux pannes majeures	HQD-2, Document 3.1
D-2005-129 + D-2004-115	Suivi des contrats d'approvisionnements de long terme	HQD-3, Document 1.1
D-2002-175 + D-2003-93	Détail des sources d'approvisionnements, bilan réel offre-demande en puissance, taux de pertes de distribution	HQD-3, Document 1.2
D-2007-44	Utilisation de la dispense de recourir à la procédure d'appel d'offres pour les contrats d'approvisionnements de court terme	HQD-3, Document 1.3
D-2005-34	Suivi des couvertures contre le risque de change	HQD-3, Document 1.4
D-2006-34 + D-2006-149	Adhésion à l'option d'électricité interruptible pour la clientèle de moyenne puissance et utilisation de l'option d'électricité interruptible pour la clientèle de grande puissance.	HQD-3, Document 2.1
D-2006-34	Suivi de l'option d'électricité additionnelle	HQD-3, Document 2.2
D-2003-93	Base de tarification réelle détaillée	HQD-4, Document 1
D-2003-93 + D-2010-022	Évolution de la base de tarification	HQD-4, Document 2
D-2005-34 +	Suivi des comptes de frais reportés liés aux	HQD-4, Document 3

LISTE DES RENSEIGNEMENTS PRODUITS		
Décision	Renseignements	Pièce
D-2010-022	ventes et aux achats d'électricité et de transport	
-	Suivi des investissements inférieurs à 10 M\$	HQD-5, Document 1
D-2005-103	Projet de réhabilitation du 201 Jarry ouest, Montréal	HQD-5, Document 2.1
D-2005-140	Programme d'automatisation du réseau	HQD-5, Document 2.2
D-2009-096	Mise à niveau du progiciel GE Smallworld	HQD-5, Document 2.3
D-2007-103	Projet de construction de la nouvelle centrale thermique de Kuujuaq	HQD-5, Document 2.4
D-2008-109	Réaménagement de l'échangeur Dorval	HQD-5, Document 2.5
D-2009-050	Raccordement du poste Anne-Hébert	HQD-5, Document 2.6
D-2009-080	Raccordement du village de La Romaine	HQD-5, Document 2.7
D-2009-081	Ajout de condensateurs sur le réseau de distribution	HQD-5, Document 2.8
D-2003-62	Service Visilec	HQD-5, Document 3.1
D-2001-65	Programme commercial « Services à l'implantation des électrotechnologies (SIE) »	HQD-5, Document 3.2
D-2002-175	Liste des programmes commerciaux	HQD-5, Document 3.3
D-2010-022	Plan global en efficacité énergétique – Suivi énergétique et budgétaire 2006-2009 + Suivi du projet pilote de remplacement de réfrigérateurs énergivores pour les ménages à faible revenu.	HQD-5, Document 3.4
D-2003-93 + D-2007-12 + D-2010-022	Coût et description de la dette	HQD-6, Document 1
D-2003-93	Taux de rendement réel sur l'avoir propre	HQD-6, Document 2
D-2004-47	Taux de capitalisation – Hydro-Québec	HQD-6, Document 3
D-2003-93	Taux de rendement réel sur la base de tarification	HQD-6, Document 4
D-2006-46 + D-2010-022 + Code de conduite	Application du Code de conduite	HQD-7, Document 1

LISTE DES RENSEIGNEMENTS PRODUITS		
Décision	Renseignements	Pièce
Section 8		
D-2002-175	Indicateurs de performance des activités du Distributeur	HQD-7, Document 2
D-2002-175	Bilan des plaintes des clients reçues par Hydro-Québec Distribution	HQD-7, Document 3
D-2002-175	Évolution annuelle de l'effectif en équivalent temps complet	HQD-8, Document 1
D-2002-175	Historique des ventes, revenus, abonnements et revenus unitaires, par tarif + Historique des ventes, revenus et abonnements, par catégorie d'usage + Évolution graphique de la consommation d'électricité par tarif, selon le niveau de consommation	HQD-8, Document 2
D-2002-175	Nombre de kilomètres de lignes de distribution par niveau de tension	HQD-8, Document 3
D-2002-175	Organigrammes de Hydro-Québec Distribution, d'Hydro-Québec et des filiales d'Hydro-Québec	HQD-9, Document 1
D-2002-175	Publications d'Hydro-Québec	HQD-9, Document 2

1